

Agreste Bourgogne

Numéro 169 - septembre 2014



L'agriculture nivernaise, hier et aujourd'hui

L'encyclopédie du XIX^{ème} siècle précise en évoquant la Nièvre :
« les fruits et les légumes y abondent »,

« ...le chanvre, cultivé sur de larges proportions »...

Les productions agricoles du département ont beaucoup changé depuis cette époque lointaine. Forêt et prairies ponctuées de bovins charolais nourrissent les regards. Céréales et colza occupent les terres labourables.

L'agriculture vivrière et diversifiée est devenue exportatrice de matières premières, la population agricole se raréfie mais reste très familiale, les fermes sont grandes, spécialisées et modernisées. Mais l'agriculture nivernaise est fragile au plan économique et soumise à des aléas extérieurs ; de petites filières dynamiques semblent cependant moins exposées.

Entre la Loire à l'ouest et le Morvan à l'est, en limite sud-est du bassin parisien, la Nièvre est une zone de transition. La nature des sols varie, du relief granitique morvandiau aux argilo-calcaires du Nivernais, aux calcaires du plateau de Bourgogne et aux plaines siliceuses de la vallée de la Loire.

Un département vert

Importante réserve de chênes, impulsée par Colbert, la forêt nivernaise continue de s'agrandir, aux dépens des terres agricoles. La saignée humaine provoquée par la première guerre mondiale entraîne une déprise, faute d'hommes valides pour cultiver. Entre les deux guerres, les friches s'étendent et la prairie prend progressivement sa place, qu'elle conforte jusqu'à la fin du vingtième siècle, tandis que les terres arables ne représentent plus que le quart du territoire. L'artificialisation est modérée, limitée à quelques grandes infrastructures et aux zones périurbaines.

Au fil du temps, la mécanisation de l'agriculture, les opérations d'aménagement foncier, la disparition de la traction animale qui libère les surfaces fourragères en faveur de l'élevage, l'exode rural, la formation des exploitants, permettent la mise en place de systèmes de production spécialisés, peu gourmands en main-d'œuvre et façonnant de nouveaux paysages.

En lien avec les aptitudes pédologiques, le potentiel de valorisation est plus ou moins contraint : l'herbe s'impose à l'est, côtoie des terres labourables en progressant vers l'ouest. Celles-ci dominent au nord-ouest. La vigne quant à elle trouve une petite place en vallée de Loire au nord de la Charité-sur-Loire. La

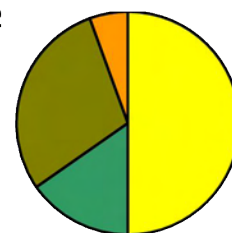
forêt de chêne de qualité sur un axe La Charité - Clamecy justifie sa renommée alors que les peuplements feuillus du Morvan côtoient depuis la fin du XX^{ème} siècle des plantations de résineux, douglas en particulier.

Une terre d'élevage et de prairies

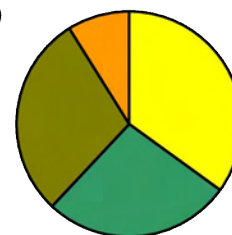
En lien avec les aptitudes des sols et les conditions climatiques, bien

Forêt et prairies dominent le territoire nivernais

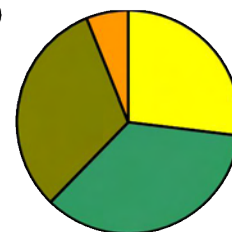
1892



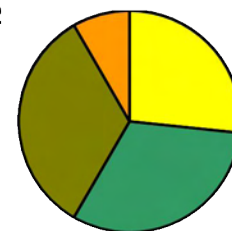
1929



1970



2012



■ surface agricole hors prairie
 ■ prairies
 ■ forêt, peupleraies
 ■ autre

Source : Agreste - statistique agricole annuelle

marquées en particulier sur le Morvan, la surface en herbe domine le paysage agricole des 2/3 sud-est de ce département bourguignon. Du printemps à l'automne, elle est pâturée par des troupeaux de bovins, constitués surtout de vaches charolaises, de leur veau de l'année et de génisses de renouvellement.

La valorisation se fait au travers du broutard ou de la laitonne vendus maigres à des engraisseurs étrangers (Italie surtout, Espagne et pays méditerranéens - Maghreb) ou à des emboucheurs français. La finition des vaches de réforme et de quelques génisses après leur premier veau reste marginale.

Traditionnellement, la Nièvre est une terre ovine, de modestes troupes accompagnant des cheptels bovins de bonne taille. Cette complémentarité en termes d'utilisation des ressources fourragères ou de trésorerie se perd, les troupeaux allaitants nivernais, les plus importants de France en effectifs, occupant la main-d'œuvre disponible l'hiver à l'étable, en particulier au moment des vêlages.

Au final, le chargement d'herbivores à l'hectare de surface fourragère traduit un élevage relativement extensif, d'1 Unité Gros Bétail/ha en Sologne bourbonnaise à près de 1,3 en Nivernais central.

Aux côtés des prairies, le nord Morvan se hisse au premier rang national de la production de sapins de Noël. Le triticale conforte l'approvisionnement fourrager des élevages. Plus à l'ouest, le plateau de Bourgogne est occupé par des grandes cultures, sur un assolement dominant blé, orge, colza, ce dernier étant d'implantation récente (l'analyse de 1970 évoque plutôt le maïs grain). Centrée sur Pouilly-sur-Loire et le coteau du Giennois (Appellations d'Origine Protégée), la vigne occupe 1 500 hectares, après une progression régulière et significative de ses surfaces. Si l'élevage de volailles n'a jamais été une spécialité nivernaise, il n'en est pas de même de l'élevage bovin laitier : en 1970, plus d'une vache sur deux est laitière en Puisaye, une sur quatre en Bourgogne nivernaise, contre une sur dix dans les territoires charolais.

Cette production laitière repose aujourd'hui sur 73 éleveurs. Une petite filière de lait de chèvre (zone AOC crottin de Chavignol) résiste dans le nord-ouest. De même l'élevage de porcs sur de petits effectifs, qui concernait près d'une exploitation sur deux, se concentre aujourd'hui sur une centaine d'ateliers, rarement spécialisés. Quant aux productions végétales, elles sont peu diversifiées : fleurs, fruits et légumes sont pratiquement absents du paysage. La production de pommes de terre a disparu du Morvan.

Des territoires typés

Six régions agricoles homogènes sont définies sur la Nièvre. Trois d'entre elles sont partagées avec d'autres départements : Le Morvan à l'est s'étend aussi sur la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et l'Yonne, la Puisaye au nord-ouest couvre largement l'Yonne alors que la Sologne bourbonnaise est plus typique de la Saône-et-Loire et de l'Allier. Ces deux derniers territoires sont plus petits qu'un canton. Trois régions agricoles sont spécifiques à la Nièvre : le Nivernais central entre Loire et Morvan, la Bourgogne nivernaise au nord-ouest qui se prolonge sur l'Yonne par les plateaux de Bourgogne, l'entre Loire et Allier compris entre ces deux cours d'eau au sud-ouest.

De grandes structures

Historiquement, trois types se distinguent au regard de la taille des exploitations. Nivernais central et entre Loire et Allier sont influencés par la présence de grands domaines « de vieille propriété individuelle, séculairement enracinée ». La Bourgogne nivernaise est plus équilibrée entre petites et grandes structures. Morvan, Puisaye et Sologne bourbonnaise comportent une majorité de petites exploitations.

L'analyste de 1970 notait : « une seule alternative s'offre à l'unité moyenne, voisine du seuil de 50 hectares : s'agrandir ou disparaître ».

Aujourd'hui encore, parmi les régions agricoles bourguignonnes spécialisées en élevage allaitant, le Nivernais central affiche le taux le

Des régions agricoles contrastées



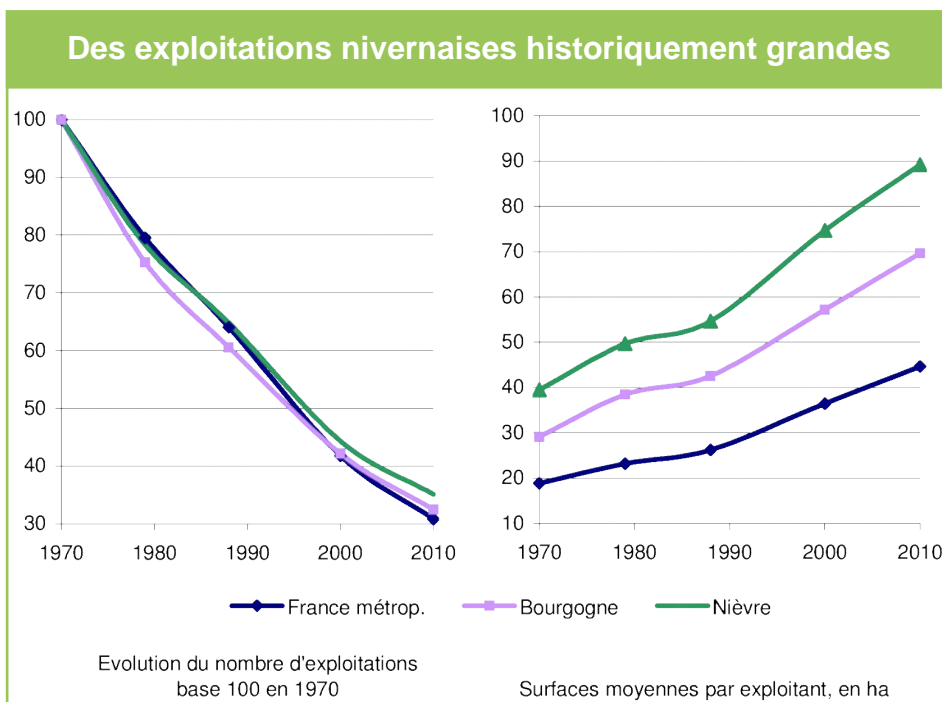
Sources : Agreste - RA2010 - valeurs vénales des terres et prés libres 2013, ©IGN - BdCarto®

plus élevé d'exploitations de plus de 100 hectares (54 %) et surtout, pour celles-ci, une surface moyenne de 208 ha. A contrario, l'entre Loire et Allier est maintenant surpassé par la Bourgogne nivernaise en ce qui concerne la part des grandes exploitations. La Sologne bourbonnaise conserve un tissu d'exploitations plus modestes.

Par ailleurs, la Nièvre adopte moins que les autres départements bourguignons le statut sociétaire : 70 % des exploitations sont individuelles en 2010, 37 % parmi les grandes.

Terre de bovin charolais

La race charolaise s'est diffusée à partir de son berceau du sud ouest de la Saône-et-Loire du fait de sa double compétence trait-viande. La Nièvre a accueilli sur son territoire des éleveurs de charolais qui ont contribué à la renommée et à la diffusion de cette race. Le Herd-Book charolais a ainsi son siège dans ce département. La capacité d'engraissement de la race (gain moyen quotidien élevé) séduit les emboucheurs. Les qualités d'élevage des vaches sont reconnues, une surveillance du vêlage reste toutefois nécessaire. Quelques éleveurs sont spécialisés dans la vente de reproducteurs. Au fil du temps, les Nivernais ont délaissé la finition des bovins au profit de l'élevage d'animaux maigres à l'herbe, moins exigeant en bâtiments, main-d'œuvre, trésor-



Sources : Agreste - Recensements agricoles

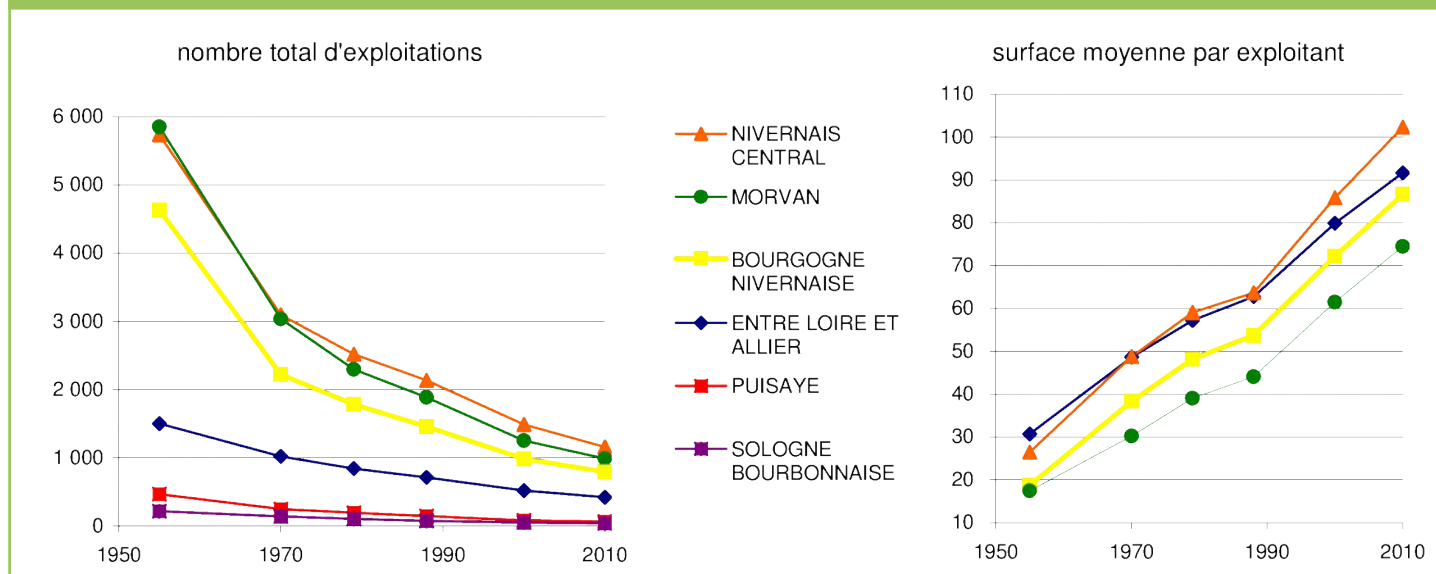
rie... et dont les résultats économiques, bien que relativement modestes au regard des capitaux engagés, sont voisins des « naisseurs engraisseurs ». La Nièvre affiche la plus forte taille des troupeaux allaitants avec 67 vaches en moyenne. Cette production s'organise autour de plusieurs axes : deux marchés au cadran (Moulins-Engilbert et Corbigny), les groupements de pro-

ducteurs (CIALYN), les associations d'éleveurs et les marchands de bestiaux (négociants) qui sont plébiscités sur le département.

La production végétale revendique une vocation de masse, également exportée, structurée autour de la coopération (groupe Axérial de la région Centre) ou du négoce (Ets Soufflet). Meunerie, alimentation animale, brasserie, agrocarburants

Les exploitations dont le siège est en Puisaye nivernaise ou en Sologne bourbonnaise se font rares. Restent surtout des exploitations modestes, s'étant peu agrandies ; ainsi le plus souvent aucune statistique concernant ces zones ne sera fournie, l'interprétation en étant fragile.

Le Nivernais central en tête pour ses surfaces



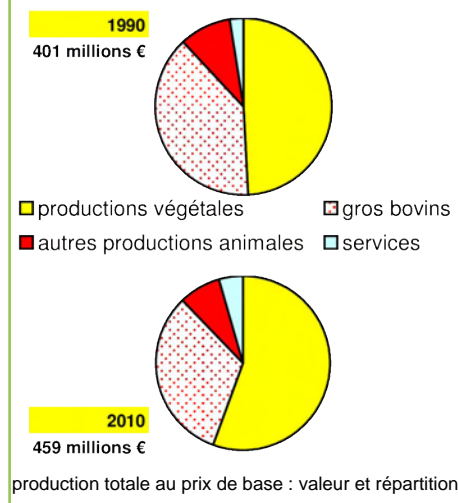
Sources : Agreste - Recensements agricoles de 1955, 1970, 1979, 1988, 2000, 2010

sont les débouchés essentiels. Zone « intermédiaire », proche du bassin parisien, peu d'opportunités économiques s'offrent pour élargir la gamme de têtes d'assolement sur des filières plus rémunératrices.

Une économie fragile

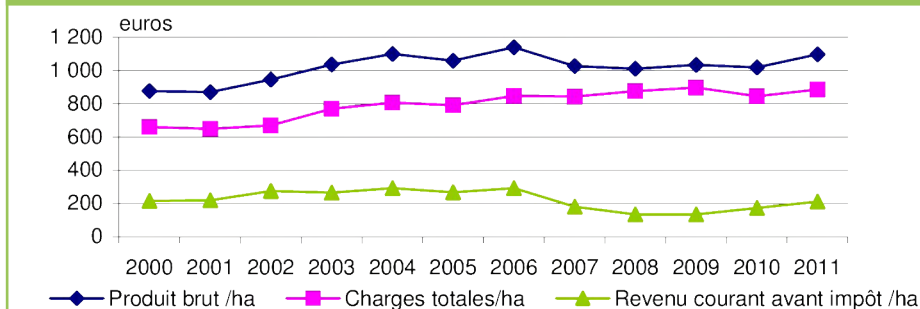
L'essentiel de la production agricole nivernaise relève de secteurs historiquement soutenus au titre de la Politique Agricole Commune. Les aides à l'élevage bovin extensif (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes, prime herbagère agri-environnementale, indemnité compensatoire au handicap naturel) autorisent un revenu, permettent le maintien de la population rurale et l'entretien du territoire. La filière viticole tire son épingle du jeu avec une production de niche renommée, sans problème de débouchés. Di-

Importance économique des végétaux



Source : Agreste - compte de l'agriculture

Bovin viande : un revenu faible qui peine à se maintenir



Source : Agreste - RICA Bourgogne, OTEX bovin viande

versification et agrobiologie restent marginales malgré un potentiel touristique localisé. La vente de proximité ne dispose pas d'un gros bassin de consommation. Signalons qu'une filière dynamique d'élevage équin (Autre Que Pur Sang) se développe vers Cercy-la-Tour.

L'agriculture et la sylviculture occupent 5,9 % des emplois nivernais en 2011. C'est le meilleur score régional, qui s'explique aussi par la relative faiblesse des autres secteurs. Par ailleurs, la Nièvre présente l'industrie agroalimentaire la plus faible de la région, peu d'établissements et peu d'emplois. L'entreprise Jacquet à Clamecy (panification industrielle) domine le secteur.

Des défis à relever

L'agriculture nivernaise, modernisée et imprégnée de son passé, est à terme confrontée à des problématiques : la course à l'agrandissement compromet le renouvellement des générations, les transmissions de grandes exploitations, souvent individuelles, sont lourdes pour des

jeunes du fait des capitaux à engager sur des filières peu rémunératrices ; les aléas du marché mondial pèsent sur la production de masse ; le modèle charolais est omniprésent ; la valeur ajoutée échappe au territoire qui par ailleurs se révèle peu attractif.

Une réflexion prospective à l'horizon 2035 sur le thème de la transmission et l'installation en agriculture financée par l'Etat permet d'esquisser des profils contrastés de l'agriculture nivernaise. A l'automne 2014, les conclusions de cette étude seront largement partagées.

Dominique Degueurce

Pour en savoir plus

- Agreste Bourgogne n°120 – Octobre 2011 : RA 2010 Premières tendances structurelles dans la Nièvre
- Agreste Bourgogne n°130 – Mars 2012 : Le Morvan au coeur de la Bourgogne
- Agreste Bourgogne n°141 – Décembre 2012 : Atlas agricole et rural de Bourgogne
- Agreste Nièvre – Octobre 1972 : Recensement Général de l'agriculture 1970 - NIEVRE
- Encyclopédie du dix-neuvième siècle - tome XVII
- Agreste Bourgogne : Mémento annuel de la statistique agricole
- <http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Chiffres-cles-du-recensement>



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne
 Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
 4 bis rue Hoche - BP 87865 21078 DIJON Cedex
 Tél. : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
 mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr
 internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Bourgogne - N° 169 - septembre 2014

Directeur Régional : Jean-Roch Gaillot
 Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
 Composition, impression : DRAAF - SRISE Bourgogne
 Crédits photos : DRAAF Bourgogne
 ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution
 Prix : 2,50 € - Abonnement : 35 €

